



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : 7

Votants : 29

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-01

Voeu relatif à l'installation des compteurs LINKY sur le territoire communal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Les courriers d'habitants et les sollicitations sur ce sujet étant de plus en plus nombreux dans toutes les villes, plusieurs conseils municipaux, de toutes couleurs politiques, ont déjà réagi afin de donner à leur assemblée délibérante un positionnement représentatif de leur souhait concernant l'installation des compteurs Linky.

En effet, depuis plusieurs mois, l'entreprise ENEDIS procède à l'installation de son nouveau modèle de compteur Linky sur le territoire national.

Plusieurs administrés accusent l'entreprise ENEDIS d'imposer ce nouveau dispositif sans permettre à l'usager, d'accepter l'installation ou d'opposer pleinement un refus.

Ainsi, et conscient que la Ville n'émet qu'un avis sur la démarche entreprise par ENEDIS et qu'elle ne peut s'opposer juridiquement à l'installation des compteurs dont la propriété revient au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL) en tant qu'autorité concédante, il vous est proposé d'accepter le vœu suivant : demander à l'entreprise ENEDIS de bien respecter le choix de l'usager d'accepter pleinement ou de refuser l'installation des nouveaux compteurs Linky.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour

et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Adopte le vœu d'adresser un courrier à l'entreprise ENEDIS ainsi qu'au Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL) afin de leur signifier le positionnement du Conseil municipal concernant le souhait de voir le choix de l'usager de refuser ou d'accepter l'installation des compteurs respecté.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : 36
Votants : 0

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-02

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 05 février 2018

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Annie BUREAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Jacques PACOUIL, Louis HENRY, Isabelle DA SILVA, Marie-Françoise PAUL, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 05 février 2018 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Le Conseil Municipal

- Approuve le procès-verbal de la séance du 05 février 2018 joint en annexe.

Annexe(s) :

Annexe_PV_05_02_2018.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-03

Désignation de représentants de la Ville dans les instances - Modalités de vote pour désigner les membres des instances

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il convient de procéder à une nomination ou à une présentation.

En vertu du même article, le Conseil municipal peut néanmoins décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément de mode scrutin.

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Décide de procéder par vote à main levée sur l'ensemble des nominations ou présentations prévues sur la séance du 19 mars 2018.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : 7
Votants : 29

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-04

Commissions municipales permanentes - remplacement d'un membre démissionnaire du Conseil municipal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Conformément à l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Natacha DELABARRE a adressé sa lettre de démission du Conseil municipal à Monsieur le Maire. Celle-ci est définitive à réception, à savoir au 6 mars 2018.

Pour information, à la suite de la démission de Monsieur Maxime PENAUX « suivant de la liste », Madame Régine BUXERAUD « suivante de la liste », a pris rang à la suite du tableau du Conseil municipal. Ce tableau mis à jour est joint en annexe.

Il convient aujourd'hui de procéder au remplacement de Madame Natacha DELABARRE au sein des commissions permanentes suivantes :

- 1) Commission Petite Enfance, Education, Jeunesse et Citoyenneté
- 2) Commission Politique de la Ville, Logement social, Solidarité, Aînés
- 3) Commission Projets Urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et Jardins

Après avoir décidé, en début de séance, de ne pas procéder au vote à scrutin secret (article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour

et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Désigne le membre du Conseil municipal, élu à main levée, pour être membre des commissions municipales permanentes suivantes :

- 1) Commission Petite Enfance, Education, Jeunesse et Citoyenneté
- 2) Commission Politique de la Ville, Logement social, Solidarité, Aînés
- 3) Commission Projets Urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et Jardins

La représentation de la Ville au sein des commissions sera donc la suivante :

Commission Petite Enfance, Education, Jeunesse et Citoyenneté

1	Mme Aude GOBLET	9	Mme Annie BUREAU
2	Mme Valérie TUROT	10	M. Jean-Claude DROUET
3	Mme Martine ODE	11	Mme Marie-Thérèse LEBLEU
4	Mme Régine BUXERAUD	12	M. Vincent TELEGA
5	M. Bernard HUMBLLOT	13	M. Mohamed MOULAY
6	M. Lionel AUDIGER	14	Mme Laurence HERVE
7	Mme Sylviane AUGIS	15	Mme Catherine RABIER
8	Mme Annie LAURENCIN	16	M. Jean-Pierre SANCHEZ

Commission Politique de la Ville, Logement social, Solidarité, Aînés

1	Mme Martine ODE	9	M. Bernard HUMBLLOT
2	M. Serge CANADELL	10	Mme Marie-Thérèse LEBLEU
3	Mme Annie LAURENCIN	11	Mme Valérie TUROT
4	M. Bernard SOL	12	Mme Marie-Françoise PAUL
5	Mme Régine BUXERAUD	13	Mme Laurence HERVE
6	Mme Ludovina CAMPOS	14	Mme Catherine RABIER
7	M. Guy LIMOUZINEAU	15	M. Vincent TISON
8	M. Jean-Claude DROUET	16	Mme Véronique PÉAN

Commission Projets Urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et Jardins

1	M. Bernard SOL	9	M. Louis HENRY
2	Mme Aude GOBLET	10	Mme Monique CHEVALIER
3	M. Lionel AUDIGER	11	M. Jacques PACOUIL
4	Mme Marie-Thérèse LEBLEU	12	Mme Annie BUREAU
5	M. Christian BRAULT	13	M. Mohamed MOULAY
6	M. Arnault BERTRAND	14	Mme Marie-Line MOROY
7	Mme Régine BUXERAUD	15	M. Florent PETIT
8	M. Jean-Claude LEBLANC	16	M. Jean-Pierre SANCHEZ

Annexe(s) :

Annexe_tableau_cm_19_03_2018.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,



Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : 7
Votants : 29

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-05

Régie Autonome Culturelle - remplacement d'un représentant démissionnaire du Conseil municipal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Conseil municipal, dans ses séances du 17 avril 2014, 30 juin 2014, 26 mai 2015 et 30 mai 2016 a désigné les représentants de la Ville au sein de la Régie Autonome Culturelle.

Suite à la démission de Madame Natacha DELABARRE, il convient de désigner un nouveau membre en remplacement de celle-ci.

Après avoir décidé, en début de séance, de ne pas procéder au vote à scrutin secret (article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour

et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Désigne le membre du Conseil municipal, élu par vote à main levée, pour être membre de la Régie Autonome Culturelle.

La représentation de la Ville au sein de la Régie Autonome Culturelle sera donc la suivante :

Représentants du Conseil municipal :

Membre :	Mme Sandrine FOUQUET
Membre :	Mme Martine ODE
Membre :	Mme Isabelle DA SILVA
Membre :	Mme Marie-Françoise PAUL
Membre :	Mme Régine BUXERAUD

Autres représentants :

1 représentant de la Direction Générale des Services :	
1 représentant des associations jocondiennes :	M. James SABOURAULT
1 représentant des usagers de la régie :	M. Cédric DE OLIVEIRA
1 représentant du monde économique jocondien :	M. Bernard HIBERT

Madame Natacha DELABARRE ayant été élue, vice-présidente de la Régie Autonome Culturelle, il appartiendra au Conseil d'Exploitation d'élire un nouveau vice-président.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : 7
Votants : 29

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-06

Commission de Délégation de Service Public - remplacement d'un représentant démissionnaire du Conseil municipal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Conseil municipal, dans sa séance du 26 mai 2014, a désigné les représentants de la Ville au sein de la Commission de Délégation de Service Public.

Suite à la démission de Madame Natacha DELABARRE, il convient de désigner un nouveau membre en remplacement de celle-ci.

Après avoir décidé, en début de séance, de ne pas procéder au vote à scrutin secret (article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour

et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Désigne le membre du Conseil municipal, élu par vote à main levée, pour être membre titulaire de la Commission de Délégation de Service Public.

La composition de la Commission de Délégation de Service Public, avec Monsieur le Maire comme président de droit ou son représentant, sera la suivante :

Membre titulaire :	Monsieur Judicaël OSMOND
Membre titulaire :	Monsieur Arnault BERTRAND
Membre titulaire :	Madame Régine BUXERAUD
Membre titulaire :	Madame Dominique BOULOZ
Membre titulaire :	Madame Marie-Line MOROY

Membre suppléant :	Monsieur Jacques PACOUIL
Membre suppléant:	Monsieur Bernard SOL
Membre suppléant:	Monsieur Bernard HUMBLLOT
Membre suppléant:	Monsieur Lionel AUDIGER
Membre suppléant:	Monsieur Florent PETIT

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : 7
Votants : 29

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-07

Collège public d'Enseignement Secondaire la Rabière - remplacement d'un représentant démissionnaire du Conseil municipal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Conseil municipal, dans sa séance du 17 avril 2014, a désigné les représentants de la Ville au sein du Collège public d'Enseignement Secondaire La Rabière.

Suite à la démission de Madame Natacha DELABARRE, il convient de désigner un nouveau membre en remplacement de celle-ci.

Après avoir décidé, en début de séance, de ne pas procéder au vote à scrutin secret (article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour

et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Désigne le membre du Conseil municipal, élu par vote à main levée, pour être représentant de la Ville, au titre de membre suppléant, au sein du Collège public d'Enseignement Secondaire La Rabière.

La représentation de la Ville au sein du Collège public d'Enseignement Secondaire La Rabière sera donc la suivante :

Représentants du Conseil municipal :


Membre titulaire :	Mme Sandrine FOUQUET
Membre suppléant :	Mme Annie LAURENCIN

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : 7
Votants : 29

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-08

Ecole publique Morier maternelle et élémentaire - remplacement d'un représentant démissionnaire du Conseil municipal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Conseil municipal, dans sa séance du 17 avril 2014, a désigné les représentants de la Ville au sein de l'école publique Morier maternelle et élémentaire.

Suite à la démission de Madame Natacha DELABARRE, il convient de désigner un nouveau membre en remplacement de celle-ci.

Après avoir décidé, en début de séance, de ne pas procéder au vote à scrutin secret (article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour

et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Désigne le membre du Conseil municipal, élu par vote à main levée, pour être représentant de la Ville, au titre de membre, au sein de l'école publique Morier maternelle et élémentaire.

La représentation de la Ville au sein de l'école publique Morier maternelle et élémentaire sera donc la suivante :

Membre de droit :	Monsieur le Maire ou son représentant
Membre :	Madame Régine BUXERAUD

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : 7
Votants : 29

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-09

Lycée public Professionnel (LP) Arsonval - remplacement d'un représentant démissionnaire du Conseil municipal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Conseil municipal, dans sa séance du 17 avril 2014, a désigné les représentants de la Ville au sein du Lycée public Professionnel (LP) Arsonval.

Suite à la démission de Madame Natacha DELABARRE, il convient de désigner un nouveau membre titulaire en remplacement de celle-ci.

Après avoir décidé, en début de séance, de ne pas procéder au vote à scrutin secret (article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,

par 29 voix pour

et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Désigne le membre du Conseil municipal, élu par vote à main levée, pour être représentant de la Ville, au titre de membre titulaire, au sein Lycée public Professionnel (LP) Arsonval.

La représentation de la Ville au sein du Lycée public Professionnel (LP) Arsonval sera donc la suivante :

Membre titulaire :	Madame Régine BUXERAUD
Membre suppléant :	Monsieur Jean-Christophe TUROT

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : 7

Votants : 29

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-10

Association Résoudre - remplacement d'un représentant démissionnaire du Conseil municipal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Conseil municipal, dans sa séance du 22 décembre 2014, a désigné un représentant de la Ville au sein de l'association Résoudre.

Suite à la démission de Madame Natacha DELABARRE, il convient de désigner un nouveau membre en remplacement de celle-ci.

Après avoir décidé, en début de séance, de ne pas procéder au vote à scrutin secret (article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,

par 29 voix pour

et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Désigne le membre du Conseil municipal, élu par vote à main levée, au titre de membre, au sein de l'association Résoudre.

La représentation de la Ville au sein de l'association Résoudre sera donc la suivante :


Membre :	Mme Régine BUXERAUD
----------	---------------------

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : /
Votants : 36

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-11

Commission Consultative des Services Publics Locaux : modification de la composition

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Conformément à l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été instituée une Commission Consultative des Services Publics Locaux dont les membres ont été désignés par délibération en date du 30 juin 2014.

Il convient de modifier la composition de cette commission, concernant l'Association Familiale Familles de France de Joué-lès-Tours et plus précisément de remplacer Madame Marthe GRUMEAU (Suppléante).

Après avoir décidé, en début de séance, de ne pas procéder au vote à scrutin secret (article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales),

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Désigne le représentant suivant de l'association Familiale Familles de France de Joué-lès-Tours, comme membre de ladite commission :

Association	Membre
Association Familiale Familles de France de Joué-lès-Tours	Madame Marie-José MOREAU (suppléante) en remplacement de Madame Marthe GRUMEAU

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 0

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-12 Bilan des cessions et acquisitions 2017

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

L'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année, à une délibération du Conseil Municipal.

Aussi, conformément à cet article, le tableau ci-après récapitule les acquisitions et cessions immobilières opérées en 2017.

1. Cessions

Date de signature	Nature	Observations	Adresse	Réf cadastrales	Acquéreur	Montant (€)
29/08/2017	Cession	Cession d'un terrain nu de 66 m ²	9 Allée des Fléoles	AC 1792	LOPEZ	4 000,00 €
26/10/2017	Cession	Cession d'un terrain nu de 538 m ²	La Lodièrre	AW 332	SCI PACKIMMO	1,00 €
Total						4 001 €

2. Acquisitions

Date de signature	Nature	Observations	Adresse	Réf cadastrales	Cédant	Montant (€)
26/12/2017	Préemption	Acquisition d'une maison d'habitation de 78 m ² et de 13 garages fermés	5 rue de Trotbriand	BM 206 BM 207	Consorts TESSIER	245 000,00 €
20/12/2017	Acquisition amiable	Acquisition d'une bande pour la réalisation d'une piste cyclable	La Brosse	AY 2086 AY 2087 AY 2157 AY 2158 AY 2161 AY 2163 AY 2165	SARL UNGER NIDAG	5 522,00 €
20/12/2017	Acquisition amiable	Acquisition d'une bande pour la réalisation d'une piste cyclable	Bois Héry	AK 577 AK 577	SCI GUITHOM	5 478,00 €
19/12/2017	Acquisition amiable	Acquisition d'une habitation de 150 m ²	Les Bercelleries	AZ 522 AZ 524 AZ 525	GUITTIÈRE Emile	260 000,00 €
27/11/2017	Acquisition amiable	Acquisition d'une bande pour la réalisation d'une piste cyclable	La Brosse	AW 332	BERTRAND Jeanne	6 941,00 €
25/10/2017	Acquisition amiable	Acquisition d'une maison d'habitation de 75 m ²	9 rue Mirabeau	BK 92 BK 93 BK 328	CARDOSO DIOGO Joao-Antonio	200 000,00 €
25/10/2017	Préemption	Acquisition d'un local de bureau de 56 m ²	23 rue Aristide Briand	BL 99	BORDE Anthony	117 000,00 €
06/10/2017	Acquisition amiable	Acquisition d'une habitation et d'un local commercial de 150 m ²	8 rue Aristide Briand	BL 254	LEROUX Henriette	260 000,00 €

20/07/2017	Échange	Échanges Maryse Bastié/ Ville	La Blotière (ZUP 1)	BH 220 BH 224 BH 227 BH 228 BH 230 BH 231 BH 232 BH 234 BH 237 BH 260 BH 264 BH 324 BH 325 BH 326 BH 327 BH 443 BH 444 BH 480 BH 485 BH 487 BH 490 BH 492 BH 541 BH 552 BH 873	SEM Maryse Bastié	0,00 €
20/07/2017	Préemption	Maison d'habitation de 51 m ²	22 impasse Mirabeau	BK 453	Consorts BARANGER	77 000,00 €
09/06/2017	Préemption	Maison d'habitation de 70 m ²	15 rue Aristide Briand	BL 629 BL 912	RICHER SERVANT Cédric & Léa	165 000,00 €
16/05/2017	Acquisition amiable	Local commercial (boîte de nuit Tropicana) d'une superficie de 700 m ²	1 avenue de Bordeaux	BW 333 BW 336	SILVAIN Jean-Pierre	275 500,00 €
15/05/2017	Préemption	Local commercial et logement de 130 m ² . Un bâtiment annexe garage de 150 m ²	14 avenue de Pont Cher	CH 272	SCI ROOL	310 000,00 €
28/02/2017	Acquisition amiable	Acquisition d'un ensemble immobilier comprenant un local commercial et une habitation d'un total de 204 m ²	27 rue Aristide Briand	BL 96 BL 97 BL 98	RICATEAU Stéphane	380 000,00 €
27/01/2017	Préemption	Préemption d'un local commercial ex "Equuleus" de 67 m ²	47 rue Gamard	BL 971	BERNARD Jean-Marie	77 000,00 €
27/01/2017	Préemption	Local commercial de 40 m ²	2 rue Descartes	BL 974	LAMBERT Monique	50 000,00 €
25/01/2017	Acquisition	Acquisition	33 rue	BL 95	LAUNAY	156 000,00 €

	amiable	d'une maison d'habitation de 120 m ²	Aristide Briand		Alain	
Total						2 590 441,00 €

Après avis favorable de la Commission Projets urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et jardins réunie le 6 mars 2018,

Le Conseil Municipal

- Prend acte du bilan des acquisitions et des cessions opérées en 2017 sur le territoire de la commune tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,



Fr
Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 29

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 4

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 35

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-13 Dénomination d'un terrain de pétanque

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Judicaël OSMOND, Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Conseil de Quartier Vallée Violette Alouette Sud propose de dénommer le terrain de pétanque situé rue de Chambord et rue de Rochecorbon.

A cet effet, le nom « Pétanque du Vallon » a été retenu.

Après avis favorable de la Commission Projets urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et jardins réunie le 6 mars 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Décide de dénommer le terrain de pétanque situé rue de Chambord, rue de Rochecorbon : Pétanque du Vallon,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Annexe(s) :

Annexe_plan_localisation_vallee_violette_alouette_sud.pdf


Annexe_plan_situation_terrain_petanque_vallon.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-14 Dénomination "Allée de la Flottière"

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

A l'occasion de l'aménagement de la ZAC Liodière 2, Tours Métropole Val de Loire réalise une opération dite « le village des artisans ».

Il s'agit d'un découpage de terrains de tailles plus petites que celles actuellement proposées, plus adaptées à des activités artisanales.

Dans ce but, une voirie a été créée pour desservir ces nouvelles implantations.

Pour permettre l'adressage des activités nouvellement créées, il convient de dénommer cette nouvelle voie.

Après proposition du conseil de quartier Joué sud, le nom « Allée de la Flottière » a été retenu. Ce nom garde le thème principal des dénominations déjà faites dans la zone d'activité à savoir les noms des lieux-dits avoisinants.

Cette nouvelle voie prenant la forme d'une boucle partant et arrivant sur la rue de la Flottière, la dénommer « Allée de la Flottière » semble plus opportun.

Après avis favorable de la Commission Projets urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et jardins réunie le 6 mars 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Décide de dénommer la rue desservant l'opération le village des artisans « Allée de la Flottière »,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Annexe(s) :

Annexe_plan_localisation_joue_sud.pdf

Annexe_plan_situation_allee_flottiere.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : /
Votants : 36

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-15

Ouverture d'enquête publique demandée par la Ste PAPREC RESEAU en vue de l'exploitation de nouvelles activités sur son centre de transit situé à Joué-lès-Tours

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Groupe PAPREC souhaite transférer son activité, anciennement présente sur la commune de Chauvigny, et créer ainsi une plateforme de transit et de regroupement de D3E et de déchets dangereux sur la commune de Joué-lès-Tours.

Ce projet génère, par la création de nouvelles activités, des modifications sur le fonctionnement de leur site, le transit de nouvelles catégories de déchets et l'augmentation des quantités de ces déchets pouvant être stockés sur leur plateforme.

Conformément aux dispositions de l'article R 512-2 du Livre V du Code de l'Environnement – Partie réglementaire, la Société PAPREC RESEAU, installée 4-6 rue Gutenberg, sollicite l'examen d'une demande d'autorisation d'exploiter un centre de :

- Transit et regroupement de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et produits lumineux,
- Transit et regroupement de déchets dangereux (piles, accumulateurs, déchets dangereux),
- Transit, regroupement et tri de déchets non dangereux (papier, carton, plastique, bois, ferrailles, métaux),
- Transit et regroupement de déchets inertes (plâtre, gravats, terre).

Cette procédure entraîne l'ouverture d'une enquête publique d'une durée d'un mois, débutant le 26 février 2018 jusqu'au 30 mars 2018.

La population, lors de cette consultation, est amenée à faire part de ses observations ou remarques sur un registre dédié ou par courrier électronique ou papier auprès du commissaire enquêteur.

Après avis favorable de la Commission Projets urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et jardins réunie le 6 mars 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Autorise La Société PAPREC RESEAU à exploiter, sur son site du 4-6 rue Gutenberg, ces nouvelles activités de transit et de groupement de déchets comme précisées dans le dossier de demande d'autorisation en date du 17 janvier 2018 sous réserve de :
 - un entretien régulier des ouvrages de prétraitement et de stockage des eaux de ruissellement et d'un carnet de suivi de cette maintenance tenu à jour,
 - la réalisation d'une étude portant sur la gestion du trafic routier sur le site et du bon dimensionnement des voiries internes. Ce travail pourra être complété avec une sensibilisation des chauffeurs de l'entreprise, au respect des limitations de vitesse pour les poids lourds empruntant les rues Gutenberg et Denis Papin,
 - respecter les recommandations de la Mission Régionale d'Autorité environnementale du Centre-Val de Loire en date du 02/02/2018.
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-16

Acquisition d'un terrain non bâti - Lieu-dit "Le Petit Clos" - 149, rue de Chantepie

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

L'indivision CAMPARA est propriétaire des terrains situés au lieu-dit le Petit Clos (entre les rues de Chantepie et Auriol) à Joué-lès-Tours, cadastrées BI60 et BI 387.

La commune est intéressée pour acquérir la parcelle BI 60 légèrement amputée pour 4 270 m² afin d'y réaliser un espace vert de près de 5 000 m², l'aménagement du retournement de la rue Edouard Herriot, ainsi qu'une liaison douce dans son prolongement entre les rues Albert Lebrun et Edouard Herriot.

L'indivision CAMPARA souhaite, quant à elle, réaliser une opération immobilière sur le reste de l'unité foncière. Les deux parties se sont donc entendues sur les points suivants :

- L'indivision CAMPARA cède à la Ville la parcelle BI 60 redécoupée pour environ 4 270 m² au prix de 235 000,00 € conformément à l'avis des domaines.
- La Ville de Joué-lès-Tours, sollicite Tours Métropole Val de Loire afin de lever l'emplacement réservé n°6 pour la création d'une voie qui grève actuellement l'ensemble de l'unité foncière mais qui ne correspond plus au projet communal. Cette demande fait suite à la mise en demeure d'acquérir transmise par l'indivision Campara et reçue en date du 20 novembre 2017 en Mairie. En revanche, la Ville est intéressée pour créer un poumon vert à cet endroit (partie de BI60).

Pour sa part, la Ville s'engage à aménager la raquette de retournement et à prolonger les réseaux, si nécessaire, jusqu'au droit de la parcelle restant à l'indivision Campara.

L'indivision CAMPARA déposera enfin, un projet d'aménagement sur la partie restante en conformité avec les règles d'urbanisme actuellement en vigueur.

Vu l'accord de l'indivision CAMPARA du 07 janvier 2018,

Vu l'avis des domaines du 21 février 2018,

Après avis favorable de la Commission Projets urbains, Habitat, Bâtiments, Parcs et jardins réunie le 6 mars 2018,

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour

et 7 abstentions (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Décide d'acquérir la parcelle BI60 pour 4 270 m² au prix de 235 000,00 €,
- Sollicite Tours Métropole Val de Loire afin de lever l'emplacement réservé n°6,
- Prend à sa charge les frais d'acte notarié,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Annexe(s) :

Annexe_plan_localisation_joue_centre.pdf,
Annexe_plan_situation_le_petit_clos.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-17

Accueil de bénévoles pour les différents évènements de la Ville

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

La Ville de Joué-lès-Tours organise cette année la 21^{ème} édition des Années Joué. Ce festival est devenu, au fil des ans, un des évènements culturels majeur de la Ville impliquant environ 150 agents municipaux.

Au-delà de cette implication nécessaire des services et des agents municipaux, une réflexion a été menée pour intégrer les Jocondiens au cœur de l'organisation de l'ensemble des évènements de la Ville. Par exemple, en 2017, plus de 400 bénévoles ont pu participer aux Années Joué, en collaboration avec le service évènementiel, sous différentes formes :

- en participant à l'organisation du festival à travers la réalisation de la signalétique,
- ou en étant directement intégré dans un spectacle.

Ce partenariat leur a permis de passer du statut de spectateur à celui d'acteur au sein des Années Joué.

A partir de 2018, la Ville souhaite proposer aux Jocondiens de s'impliquer différemment et encore davantage sur les évènements de la Ville par le biais du bénévolat, à travers différentes missions comme l'accompagnement du public, des compagnies ou des clubs, comme la construction de décors, de signalétique, ou, comme aide à l'installation.

Ce projet a un triple objectif :

- s'approprier l'évènement à travers leur implication en amont,
- se valoriser à travers un projet municipal et accéder à une culture différente qui investit les rues de leur ville,
- aider les services municipaux dans la construction et l'installation des manifestations.

En effet, l'installation en amont des évènements mobilise plusieurs agents issus de différents services. Pendant les semaines qui les précèdent, mais également les jours qui suivent, ces services doivent donc mettre entre parenthèses leur activité principale au sein de la collectivité. Ainsi, l'intégration de collaborateurs occasionnels (bénévoles) dans l'organisation pourrait diminuer l'impact sur le fonctionnement des services, sans pour autant être un substitut des compétences des agents municipaux, mais plutôt une complémentarité.

L'accueil des bénévoles est un dispositif qui nécessite d'être encadré par l'élaboration de conventions entre la Ville et les personnes volontaires. Il nécessite également un encadrement par des agents municipaux référents qui seront impliqués dans l'organisation.

Après avis favorable de la Commission Sports, Associations, Culture, Evènementiel et Relations Internationales réunie le 27 février 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Décide de mettre en place ce dispositif d'accueil de bénévoles sur les évènements de la Ville,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Annexe(s) :


Annexe_accueil_bénévoles_sur_evènements_ville.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : /
Votants : 36

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-18

Règlement intérieur de mise à disposition et d'utilisation des salles municipales de la Ville de Joué-lès-Tours

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Par délibération en date du 4 avril 2016, le Conseil Municipal a approuvé les règlements intérieurs d'utilisation des salles municipales de la Ville de Joué-lès-Tours mises à disposition pour les particuliers et entreprises et pour les associations, les partis et associations politiques et les établissements publics.

Il convient aujourd'hui de reprendre ces deux règlements intérieurs, harmoniser leur contenu en un seul et même règlement et le compléter.

Après avis favorable de la Commission Sports, Associations, Culture, Evènementiel et Relations Internationales réunie le 27 février 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Approuve le règlement intérieur de mise à disposition et d'utilisation des salles municipales de la Ville de Joué-lès-Tours,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

Annexe(s) :

Annexe_reglement intérieur salles_municipales_2018.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-19

Modification de l'organisation de la semaine scolaire des écoles publiques Jocondiennes

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le cadre général d'organisation de la semaine scolaire est défini par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 sur un rythme de neuf demi-journées.

La Ville a adopté un scénario horaire en septembre 2013, puis, l'a modifié après concertation en septembre 2014 pour aboutir à l'organisation suivante, toujours en vigueur :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h45-15h45

Mercredi : 8h30-11h30.

Par décret n°2017-1108 du 27 juin 2017, le gouvernement a ouvert la possibilité aux communes de demander une dérogation aux rythmes scolaires pour revenir à une semaine de 4 jours.

La Ville a souhaité interroger l'ensemble de la communauté éducative, parents et professionnels afin de recueillir leurs souhaits quant à un retour, ou non, à la semaine de 4 jours.

Cette concertation a pris la forme d'un questionnaire distribué puis analysé à la fin de l'année 2017. S'en sont suivies des rencontres sur chaque groupe scolaire pour présenter les résultats et définir un scénario d'organisation scolaire identique sur l'ensemble de la Ville.

66% des sondés, familles et professionnels confondus, se sont prononcés favorablement pour un retour à la semaine de 4 jours, avec le mercredi libéré. La majorité des conseils d'écoles se prononcent également pour ce scénario avec l'organisation horaire suivante :

8h30-11h45 et 13h45-16h30.

Le Directeur académique validera le scénario définitif au vu des avis de la majorité des conseils d'écoles et du conseil municipal.

Après avis favorable de la Commission Petite enfance, Education, Jeunesse et Citoyenneté réunie le 13 février 2018,

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 28 voix pour

et 8 abstentions (Jean-Christophe TUROT, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),

- Décide le retour à la semaine de 4 jours : lundi – mardi – jeudi – vendredi,
- Approuve le scénario horaire suivant : 8h30-11h45 et 13h45-16h30, pour l'ensemble des écoles publiques élémentaires et maternelles de Joué-lès-Tours.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,



Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : /
Votants : 36

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-20

Conventionnement avec la CAF Touraine : Fonds d'Aide aux Accueils de Loisirs (FAAL)

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

En 2007, 2009, 2014 et 2015, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention entre la Ville et la CAF Touraine afin de bénéficier du dispositif « Fonds d'Aide aux Accueils de Loisirs » (FAAL).

Le FAAL est un dispositif propre à la CAF Touraine qui apporte des moyens supplémentaires aux gestionnaires d'accueil de loisirs en contrepartie du respect de l'application d'un barème départemental de participations des familles.

Mis en œuvre à partir de 2008, le FAAL vient compléter les autres financements de la CAF : Prestation de Service Ordinaire et Contrat Enfance Jeunesse.

La CAF Touraine propose aujourd'hui de poursuivre ce dispositif en signant une convention FAAL pour la période 2018-2019.

La subvention annuelle « FAAL » pour les accueils de loisirs municipaux est estimée à 65 289 € pour l'année 2018.

Après avis favorable de la Commission Petite enfance, Education, Jeunesse et Citoyenneté réunie le 13 février 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention avec la CAF Touraine pour le **Fonds d'Aide aux Accueils de Loisirs (FAAL 2018-2019)**.

Annexe(s) :


Annexe_convention_FAAL_CAF_touraine_Ville_2018_2019.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : /
Votants : 36

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-21 Subventions pour aide à projets aux écoles

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

La Ville dispose d'un fonds d'aide à projets d'un montant de 90 000 €, pour l'année 2018, à destination des coopératives scolaires des écoles élémentaires et maternelles.

La somme de 83 000 € est octroyée sous forme de subventions aux écoles élémentaires en fonction des projets qui sont soumis tout au long de l'année.

Au regard des projets qui sont parvenus à ce jour à la Direction Joué Famille, il est proposé d'attribuer les sommes suivantes aux coopératives scolaires pour une première série d'aide aux projets 2018, selon le tableau ci-dessous :

NOM DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	SOMME ATTRIBUÉE	PROJET
Coopérative scolaire École élémentaire République Liberté	9 155,60 €	- Projet avec la petite fabrique de Cirque sur l'année scolaire (20 jours d'intervention) auprès des 315 élèves de l'école.
Coopérative scolaire École élémentaire Mignonne	1 124,00 €	- Projet Danse et création de spectacle pour les 24 élèves de CM1, - Projet au « Fil des saisons », observation des cycles de la nature à Vernou sur Brenne sur 3 séances pour 26 élèves de CP.
Coopérative scolaire École élémentaire Rotière	270,00 €	- Inscription des 3 classes de CP, 36 élèves, à «l'école au cinéma».
Coopérative scolaire École élémentaire Marie CURIE	3 175,00 €	- Sortie cinéma CGR 2 Lions pour 129 élèves, - Découverte du Château de Blois et de la Maison de la Magie pour 129 élèves.

Après avis favorable de la Commission Petite enfance, Education, Jeunesse et Citoyenneté réunie le 13 février 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Approuve les subventions attribuées à chaque école.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,



Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-22

Convention Communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'État

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judaïcël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Dès lors qu'un service de Police Municipale comporte au moins cinq emplois d'Agents, une convention de coordination doit être conclue entre le Maire de la Commune et le Préfet, après avis du Procureur de la République.

Cette convention entraîne la possibilité d'armer les Agents et de les faire travailler au-delà de 23h00.

La dernière convention de ce type, pour Joué-lès-Tours, a été conclue en 2007 avec renouvellement tacite d'année en année.

La Préfecture d'Indre-et-Loire a demandé à la Ville d'actualiser cette convention, au regard du nouveau modèle de convention prévu par le décret 2012-2 du 02 janvier 2012.

Les principales évolutions par rapport aux conventions précédentes sont :

- La durée de la convention, désormais limitée à trois ans,
- La présence d'une annexe « État des lieux », situant la Commune et son contexte en termes de démographie, d'économie, de sécurité,
- Le titre III de la convention prenant en compte le développement de la vidéo protection.

Après avis favorable de la Commission Petite enfance, Education, Jeunesse et Citoyenneté réunie le 13 février 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

Annexe(s) :


Annexe_convention_coordination_PM_PN_2018.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-23

Conseil des Aînés - Adhésion de nouveaux membres

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Par délibération du 11 décembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé le renouvellement du Conseil des Aînés, instance de démocratie locale participative qui accompagne la municipalité par ses travaux et réflexions sur des questions intéressant la Commune.

A été approuvée la nouvelle liste de 24 membres pour la période 2018 – 2020.

Selon son règlement intérieur, le Conseil des Aînés est composé de membres titulaires (dans la limite de 30 membres) et de membres suppléants (dans la limite de 15 membres), âgés de plus de 60 ans, n'étant plus en activité professionnelle et habitant dans la Commune de Joué-lès-Tours. Ils sont désignés par le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire, après dépôt de candidature individuelle. Les membres du Conseil des Aînés sont désignés jusqu'au terme du mandat municipal en cours.

Depuis la délibération de décembre 2017, quatre Jocondiens se sont proposés pour rejoindre le Conseil des Aînés :

- Mme Anne-Marie FLATTET
- Mme Claude PAGES
- M. Philippe BANZÉ
- M. Maurice CABOT

Après avis favorable de la Commission Politique de la Ville, Logement social, Solidarité, Aînés réunie le 27 février 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Accepte ces nouveaux membres pour le Conseil des Aînés.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : 36
Votants : 0

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-24

Rapport annuel sur les actions conduites dans le cadre de la Politique de la Ville : Quartier de La Rabière

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Conformément à la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les Maires et les Présidents d'Établissement Public de Coopération Intercommunal (Tours Métropole Val de Loire), sont tenus de présenter chaque année un rapport des actions conduites dans le cadre de la Politique de la ville.

Le décret d'application n°2015-1118 du 03 septembre 2015 précise les modalités de ce rapport qui doit notamment présenter les moyens et services déployés par l'intermédiaire de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) au titre de l'année écoulée et spécifier les actions menées sur le territoire.

En 2016, le Ville a bénéficié d'une DSUCS qui s'est élevée à 1 197 028 €. Il y a donc lieu de préciser les actions conduites par la Ville dans le quartier de la Rabière, notamment en matière de développement social urbain et les conditions de leur financement.

Après avis favorable de la Commission Politique de la Ville, Logement social, Solidarité, Aînés réunie le 27 février 2018,

Le Conseil Municipal

- Prend acte du rapport relatif aux actions menées dans le quartier Politique de la Ville (QPV) de Joué-lès-Tours au cours de l'exercice 2016, joint en annexe.

Annexe(s) :

Annexe_rapport_PDV_2016.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-25

Renouvellement de la convention entre la Ville de Joué-lès-Tours et Val Touraine Habitat relative aux postes de correspondants de quartier - Année 2018

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, initiée par la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les bailleurs sociaux bénéficient d'un abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) tenant compte de leur patrimoine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Le bailleur social Val Touraine Habitat compte 1 499 logements sociaux dans le QPV de la Rabière. Le 1^{er} juin 2016, VTH a signé une charte locale d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui a vocation à s'articuler avec les démarches de Gestion Urbaine de Proximité et bénéficiera, à ce titre, de l'abattement de TFPB. En contrepartie, Val Touraine Habitat s'engage à consacrer des moyens pour améliorer la qualité de vie urbaine et participe notamment au financement des 2 postes de correspondants de quartier portés par la Ville de Joué-lès-Tours.

Les correspondants de quartier réalisent des missions de médiation sociale en lien avec le logement dans le quartier de la Rabière et principalement pour le compte du bailleur Val Touraine Habitat.

Leurs missions principales sont de :

- Recueillir les doléances des locataires,
- Les aider à résoudre les petits conflits et problèmes de la vie quotidienne,
- Contribuer à l'amélioration du cadre de vie, notamment en participant aux actions de gestion urbaine de proximité,
- Informer les habitants (travaux en cours, lien avec le bailleur ...).

Afin de poursuivre ce travail, il convient de renouveler la convention entre la Ville de Joué-lès-Tours et Val Touraine Habitat. La participation du bailleur au financement de ces deux postes est maintenue à 50 000 € pour l'année 2018.

Après avis favorable de la Commission Politique de la Ville, Logement social, Solidarité, Aînés réunie le 27 février 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Approuve la convention entre la Ville de Joué-lès-Tours et Val Touraine Habitat concernant les correspondants de quartier, jointe en annexe,
- Autorise Monsieur le Maire ou le Conseiller délégué à signer ladite convention.

Annexe(s) :

Annexe_convention_Correspondants_de_Quartier_2018_VTH_JOUE.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : 7

Votants : 29

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-26

Modification du tableau des effectifs - Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34,

Vu le décret n°87-1101 du 30 décembre 1987 modifié, portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction,

Après un premier réajustement général en 2017 suite à la réorganisation des services de la Ville en 2015, il s'avère nécessaire d'adapter à nouveau l'organigramme des services afin de prendre en compte un certain nombre de projets et l'évolution de la Ville dans son environnement.

Cet organigramme prévoit ainsi la création d'un nouveau pôle autour de la Culture, des Sports, de la Vie associative et de la mise en valeur du Patrimoine et du Tourisme : pôle Vivre ensemble. Ce pôle sera porté par un Directeur Général Adjoint des Services.

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs,

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour
et 7 n'ayant pas pris part au vote (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY),


- Autorise la création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-27

Modification du tableau des effectifs - Ouvertures de postes titulaires

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs, il est proposé au Conseil Municipal d'apporter les modifications suivantes :

Ouverture de poste titulaire

Direction des Systèmes d'Information

- **1 poste d'Ingénieur à temps complet**

Pour pourvoir le poste d'administrateur réseau et exercer les missions suivantes :

- Mise en place et maintien de l'infrastructure technique générale ainsi que de la politique de sécurité associée.
- Participation à l'optimisation des ressources matérielles et logicielles ainsi qu'au déploiement de nouveaux projets.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Le contrat de l'agent sera établi pour une durée de trois ans, renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat ne pourra être reconduit que pour une durée indéterminée.

L'agent devra justifier d'un diplôme d'un niveau équivalent ou supérieur à 5 années d'études supérieures après le baccalauréat et d'une expérience professionnelle répondant aux besoins de la collectivité. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Autorise l'ouverture de poste précisée ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : /
Votants : 36

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-28

Modification du tableau des effectifs - Ouvertures de postes contractuels

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs, il est proposé au Conseil Municipal d'apporter les modifications suivantes :

Ouvertures de postes contractuels

Moyens Généraux

- **3 postes d'Adjoint Technique à temps complet**

Les postes seront ouverts pour une durée d'un an, en vertu des dispositions de l'article 3-1° « *besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité* » de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. La rémunération sera calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'Adjoint Technique, indice brut 347.

Restauration Municipale

➤ **1 poste d'Adjoint Technique à temps complet**

Le poste sera ouvert pour une durée de 6 mois, à compter du 12 avril 2018, en vertu des dispositions de l'article 3-1° « *besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité* » de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. La rémunération sera calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'Adjoint Technique, indice brut 347.

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Autorise les ouvertures de postes précisées ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-29

Vote du Budget Primitif 2018 du Budget Principal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Budget Primitif 2018 joint en annexe dont le montant s'élève à la somme de 61 362 908 € et qui se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses réelles	39 989 508 €
- Opérations d'ordre (*)	4 627 700 €
<i>Total dépenses</i>	<u>44 617 208 €</u>

(*) Dont 2 227 700 € de virement à la section d'investissement.

- Recettes réelles	44 530 808 €
- Opérations d'ordre	86 400 €
<i>Total recettes</i>	<u>44 617 208 €</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses réelles	15 925 300 €
- Opérations d'ordre	820 400 €
<i>Total dépenses</i>	<u>16 745 700 €</u>
- Recettes réelles	11 384 000 €
- Opérations d'ordre (*)	5 361 700 €
<i>Total recettes</i>	<u>16 745 700 €</u>

(*) Dont 2 227 700 € de virement de la section de fonctionnement.

Un rapport de présentation du Budget Primitif 2018 est présenté en annexe avec une partie dédiée au budget principal

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 28 voix pour
et 7 voix contre (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN,
Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY)
et 1 abstention (Jean-Christophe TUROT),

- Approuve le Budget Primitif 2018 du Budget principal.

Annexe(s) :

Annexe_budget_primitif_2018.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,



Ville de Joué-lès-Tours – Conseil Municipal du 19 mars 2018
Délibération n°2018-035-29


Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-30

Vote du Budget Primitif 2018 du Budget Annexe de la Régie Autonome Culturelle

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Le Budget Primitif 2018 de la Régie Autonome Culturelle dont le montant s'élève à la somme de 2 072 679 € et qui se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses réelles	1 742 767 €
- Opérations d'ordre	73 506 €
<i>Total dépenses</i>	<u>1 816 273 €</u>
- Recettes réelles	1 776 446 €
- Opérations d'ordre	39 827 €
<i>Total recettes</i>	<u>1 816 273 €</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses réelles	216 579 €
- Opérations d'ordre	39 827 €
<i>Total dépenses</i>	<u>256 406 €</u>
- Recettes réelles	182 900 €
- Opérations d'ordre	73 506 €
<i>Total recettes</i>	<u>256 406 €</u>

Un rapport de présentation du Budget Primitif 2018 est présenté en annexe avec une partie dédiée au budget annexe Régie Autonome Culturelle.

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour
et 7 voix contre (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN,
Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY)

- Approuve le Budget Primitif 2018 du Budget annexe de la Régie Autonome Culturelle.

Annexe(s) :

Annexe_budget_RAC_2018.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,



Ville de Joué-lès-Tours – Conseil Municipal du 19 mars 2018
Délibération n°2018-03-30


Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39
Présent(s) : 30
Absent(s) représenté(s) : 6
Absent(s) non représenté(s) : 3
Ne prennent pas part au vote : /
Votants : 36

Date de convocation :
Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-31

Révision de la situation 2018 des opérations en AP/CP - Budget principal

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Il convient de procéder à la révision suivante de la situation des opérations gérées en AP/CP pour 2018 :

Inscription d'un crédit de paiement 2018 de 37 234,34 euros concernant l'opération « centre aquatique ».

Augmentation du crédit de paiement 2018 de l'opération « réhabilitation de la piscine et du foyer Alouette » de 36 576,86 euros pour atteindre 96 860,85 euros.

Augmentation du crédit de paiement 2018 de l'opération « accueil de loisirs La Borde » de 16 712,85 euros pour atteindre 4 116 712,85 euros et inscription d'un crédit de paiement 2019 de 1 993 000 euros.

Augmentation du crédit de paiement 2018 de 34 636 euros de l'opération « Gymnases Sud » pour atteindre 834 636 euros et inscription d'un crédit de paiement 2019 de 6 085 000 euros.

Au total, le cumul du montant des opérations gérées par autorisations de programme prévues en 2018 est de 26 836 459,42 euros. Le cumul des crédits de paiement antérieurs au 1/01/2018 est de 13 368 239,75 euros, le cumul des crédits de paiements 2018 de 5 090 911,67 euros et celui des crédits de paiement 2019 de 8 078 000 euros. 299 308 euros restent à financer au-delà de 2019.

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 29 voix pour
et 7 voix contre (Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN,
Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY)

➤ Adopte cette mesure.

Annexe(s) :


Annexe_APCP_BP_2018.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : 0

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-32 Vote des taux d'imposition 2018

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Il est proposé pour 2018 de maintenir les taux communaux de la Taxe d'Habitation, de la Taxe sur le Foncier Non Bâti et de la Taxe sur le Foncier Bâti au niveau de l'année 2017 à savoir :

- Taxe d'habitation : 17,28 %
- Foncier bâti : 20,61 %
- Foncier non bâti : 50,44 %

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

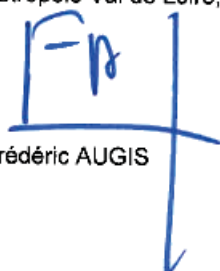
- Décide de maintenir, pour 2018, les taux communaux de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti au niveau de l'année 2017 à savoir :
 - Taxe d'Habitation : 17,28 %
 - Taxe sur le Foncier Bâti : 20,61 %
 - Taxe sur le Foncier Non Bâti : 50,44 %

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-33 Recours à l'emprunt

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Il est proposé les modalités suivantes du recours à l'emprunt concernant le budget principal :

Le montant des emprunts inscrits au budget primitif 2018 et ainsi votés pourront être réalisés sous quelque forme que ce soit, à savoir, emprunts obligataires, et/ou emprunts classiques : taux fixe ou variable, et/ou de barrières sur Euribor, d'une durée maximale au plus égale à trente ans.

Les index de référence des contrats d'emprunts pourront être :

- le T4M
- le TAM
- l'EONIA
- le TMO
- le TME
- l'EURIBOR

Il pourra être recouru à tous types d'amortissement et à la possibilité de procéder à un différé d'amortissement,

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire :

- d'une part, à signer tous les documents afférents à ces opérations dans leurs formes respectives, dans la limite des montants inscrits aux budgets, d'autre part, à lancer la consultation auprès des établissements de crédits ainsi qu'à signer les pré-confirmations de gel des conditions de l'opération,

- à passer, dans le cadre des réaménagements de dette, du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable, avec la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au calcul du ou des taux d'intérêt, à allonger la durée du prêt, à modifier la périodicité et le profil de l'amortissement,

- à rembourser par anticipation tout emprunt composant l'encours dans la limite des inscriptions budgétaires, ainsi qu'à refinancer ces opérations.

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 30 voix pour

et 6 voix contre (Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Florent PETIT, Vincent TISON, Mohamed MOULAY)

- Approuve le recours à l'emprunt tel que précisé ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,



Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-34 Tarifs 2018

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Il est présenté au Conseil Municipal un document détaillant les propositions de tarifs applicables pour 2018, sauf exception.

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal,
par 35 voix pour
et 1 abstention (Laurence HERVE),

- Approuve l'ensemble des tarifs applicables pour 2018 à partir du 3 avril 2018, sauf exception, dont le détail est joint en annexe à la délibération.

Annexe(s) :


Annexe_Tarifs_municipaux.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-35 Subventions aux associations 2018

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

Il est présenté au Conseil Municipal un document détaillant les subventions proposées aux associations pour l'année 2018.

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,


- Approuve le versement des subventions qui seront allouées aux associations en 2018, telles que présentées dans le document joint en annexe.

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 36

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-36

Scalis : Demande de garantie d'emprunt - Résidence Les Gémeaux

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

SCALIS (Société du Centre pour l'Aménagement, le logement & l'Immobilier Social), a décidé de souscrire un prêt pour financer les travaux de réhabilitation de 137 logements sociaux de la résidence « Les Gémeaux » à Joué-lès-Tours.

Pour le financement de ce programme de travaux, SCALIS sollicite la garantie de la Ville de Joué-lès-Tours à hauteur de 50 %, pour un emprunt de 500 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération.

Tours Métropole Val de Loire accorde sa garantie à hauteur de 50 % sur ce prêt.

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du Code civil,

Vu le Contrat de prêt n° 73030 en annexe signé entre SCALIS ci-après l'emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Après avis favorable de la Commission Finances et Ressources Humaines réunie le 5 mars 2018,

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

- Article 1 : Le Conseil Municipal de la Commune de Joué-Lès-Tours accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 500 000 € souscrit par SCALIS auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 73030 constitué d'une ligne du prêt.
Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.
- Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :
La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par SCALIS dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité
Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Commune de Joué-Lès-Tours s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- Article 3 : Le Conseil Municipal de la commune de Joué-lès-Tours s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Annexe(s) :

Annexe_Contrat_de_prêt_CDC_SCALIS_Les_Gémeaux.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS



Ville de Joué-lès-Tours
Indre-et-Loire

Conseillers municipaux :

En exercice : 39

Présent(s) : 30

Absent(s) représenté(s) : 6

Absent(s) non représenté(s) : 3

Ne prennent pas part au vote : /

Votants : 0

Date de convocation :

Le 12 mars 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-213701220-20180326-DEL20180903_37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 mars 2018

Délibération n°2018-03-37

Délégations au Maire - Compte-rendu des décisions n°26 à 66 prises du 23 janvier au 14 février 2018

Le 19 mars 2018, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur AUGIS, Maire, Deuxième Vice-Président Tours Métropole Val de Loire. La séance était publique.

Présents : Frédéric AUGIS, Vincent TELEGA, Aude GOBLET, Christian BRAULT, Martine ODE, Judicaël OSMOND, Sandrine FOUQUET, Monique CHEVALIER, Bernard HUMBLLOT, Valérie TUROT, Bernard SOL, Lionel AUDIGER, Guy LIMOUZINEAU, Serge CANADELL, Jean-Claude DROUET, Sylviane AUGIS, Dominique BOULOZ, Annie LAURENCIN, Arnault BERTRAND, Ludovina CAMPOS, Jean-Christophe TUROT, Jean-Claude LEBLANC, Marie-Thérèse LEBLEU, Louis HENRY, Régine BUXERAUD, Laurence HERVE, Francis GERARD, Marie-Line MOROY, Anne LE BIHAN, Mohamed MOULAY

Absent(s) ayant donné un pouvoir : Annie BUREAU à Monique CHEVALIER, Jacques PACOUIL à Jean-Christophe TUROT, Isabelle DA SILVA à Serge CANADELL, Marie-Françoise PAUL à Christian BRAULT, Florent PETIT à Francis GERARD, Vincent TISON à Mohamed MOULAY

Absent(s) non représenté(s) : Catherine RABIER, Véronique PEAN, Jean-Pierre SANCHEZ

N'ont pas pris part au vote : /

Secrétaire de séance : Madame Sylviane AUGIS

En vertu des dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte, à la fin de chacune des réunions du Conseil Municipal, des décisions prises en application de la délégation prévue par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal

- Prend acte des décisions n°26 à n°66 prises du 23 janvier au 14 février 2018.

Annexe(s) :


Annexe_tableau_decisions_26_a_66_du_130118_au_140218.pdf

Pour extrait conforme.

Signé numériquement le 25 mars 2018

Le Maire,
Deuxième Vice-président
Tours Métropole Val de Loire,




Frédéric AUGIS